



# POURRIDIE

Le champignon responsable du pourridie de la vigne, *Armillaria mellea*, provoque une destruction progressive du système racinaire qui finit par avoir des répercussions sur la partie aérienne et entraîner à terme la mort du cep.

## 1. SYMPTÔMES ET DÉGÂTS

Les symptômes sur le feuillage apparaissent quand la décomposition du système racinaire est déjà très avancée, ce qui rend difficile la détection précoce des ceps atteints.

### SUR FEUILLES

#### Forme lente

- ✓ Dépérissement progressif de la plante qui se nanifie ;
- ✓ Absence de débourrement ;
- ✓ Entre-nœuds courts ;
- ✓ Feuilles plus petites ;
- ✓ Parfois, jaunissement des feuilles ou rougissement si cépage noir.

#### Forme apoplectique

- ✓ Flétrissement brutal sur tout ou partie du cep, puis dessèchement et chute des feuilles.

### SUR RACINES

- ✓ Écorce brune sans mycélium apparent qui se détache facilement ;
- ✓ Réseau de cordons rubanés et de palmettes blanches entre l'écorce et le bois ;
- ✓ Ligne noire sous l'écorce à un stade plus avancé ;
- ✓ Aspect fibreux, spongieux, de couleur jaune orangé et gorgé d'eau au stade ultime de la colonisation.

### AU PIED DU CEP

- ✓ À l'automne, touffes de champignons comestibles de couleur jaune miel.



Symptômes de pourridie sur racines

## 2. TRANSMISSION DE LA MALADIE

Le pourridie est une maladie à foyer : un cep atteint a tendance à contaminer ses voisins, on parle encore de « maladie du rond ». La présence de bois mort infecté dans le sol est le facteur clé du développement du pourridie. Ce bois mort peut avoir plusieurs origines :

- Défriche forestière ;
- Arrachage d'une vigne contaminée ;
- Arrachage d'arbres fruitiers au milieu des parcelles ;
- Arrachage d'arbres en bordure de parcelle.

## 3. PRÉVENTION DE LA MALADIE

En l'absence de technique de lutte directe (il n'y a plus de matière active homologuée contre le pourridie), la seule méthode pour ralentir l'extension de cette maladie à partir des foyers existants est la prophylaxie.

Si un foyer est confirmé (gratter l'écorce à la base du cep pour voir si des symptômes sont présents), arracher tous les pieds atteints pour éviter la propagation.

Les plantations sur précédents culturels de type plantes ligneuses (taillis, forêt ou même vigne si elle est porteuse) peuvent être problématiques vis-à-vis du pourridie. Si ce doit être le cas, ou dans l'hypothèse d'une replantation vigne sur vigne, il convient d'effectuer un arrachage soigné, avec une bonne extraction des racines et un repos du sol de 4 à 5 ans durant lesquels on cultivera des céréales. L'orge semble tout particulièrement préconisée car elle produirait des exsudats ayant un effet légèrement inhibiteur sur la croissance du mycélium d'Armillaire (Source INRAE).



### Une attention toute particulière au choix des essences dans le cadre de l'agroforesterie

Dans le cas d'une implantation de parcelle en agroforesterie, il conviendra d'être vigilant sur le choix des essences retenues. En effet, bon nombre d'espèces ligneuses peuvent être des plantes hôtes vis-à-vis du pourridie, et notamment : arbres fruitiers (pommier, pêcher, poirier, abricotier, cerisier, olivier, noyer, vigne...), arbustes ornementaux et plantes grimpantes (rhododendron, buis, glycine, lilas, rosier, troène...), arbres d'ornement (chêne, marronnier, bouleau, peuplier, érable) mais aussi vivaces ligneuses (jasmin, lavande).

©Crédits photos : Ephytia INRAE / Blancard D.